

‘Alī Ashraf ṢĀDEKĪ

Quelle était la langue du *tafsīr* d’Abū ‘Alī al-Djubbā’ī?

Dans son livre *Die Renaissance des Islams*, Adam Metz présente Abū ‘Alī al-Djubbā’ī, célèbre mu‘tazilite du troisième siècle de l’hégire (né à Djubbā dans le Khūzistān et mort en 303 h./ 915), comme étant l’auteur d’un commentaire du Coran en persan.¹ Bertold Spuler dit la même chose dans son livre *Iran in frühislamischer Zeit*.² Et c’est encore la même information que

1- A. Metz, *Die Renaissance des Islams*, Heidelberg, 1922, p. 193. Trad. arabe par Md.‘Abd al-Hādī Abū Rīda: *al-Ḥažārat al-islāmīya fī l-ḡarn al-rābi‘ al-hidjri*, vol. 1, 4ème éd., Beyrouth, 1967, p. 372.

2- B. Spuler, *Iran in frühislamischer Zeit*, Wiesbaden, 1952, p. 236, n.3. Trad. →

reprend la première édition de l'*Encyclopédie de l'Islam* (à l'article «Djubbā'i») ainsi que Dhabīhollāh Ṣafā dans son *Histoire de la littérature en Iran*, qui cite A. Metz³ dans la traduction arabe. Or, aucun de ces ouvrages n'indique la source première et ancienne selon laquelle le *tafsīr* d'al-Djubbā'i aurait été composé en persan. La source directe et immédiate de Metz, de Spuler, comme apparemment aussi de l'*Encyclopédie de l'Islam*, est un ouvrage écrit par Wilhelm Spitta sur Abū l-Ḥasan al-Ash'arī.⁴ La source de cet auteur est, à son tour, un ouvrage écrit par Ibn 'Asākir, un historien du sixième siècle de l'hégire (mort en 571 h./1175), sous le titre *Tabyīn kadhib al-muftarī fī mā nusiba ilā l-Imām Abī l-Ḥasan al-Ash'arī*. Dans ce livre, Ibn 'Asākir prétend qu' Ash'arī a écrit un commentaire du Coran intitulé *Tafsīr al-Ḳor'ān wa l-radd 'alā man khālaḡa l-bayān min ahl al-ifk wa l-buhtān* dans lequel il réfute les affirmations d'al-Djubbā'i et d'al-Balkhī.⁵ Selon Ibn 'Asākir, Ash'arī aurait écrit dans son livre: «J'ai vu qu'al-Djubbā'i a écrit un commentaire du Coran⁶, où il l'interprète de manière contraire à ce que Dieu a révélé, et cela dans le parler (*lugha*) de son village, Djubbā. Il ne parlait pas la langue dans laquelle le Coran a été révélé. Dans son livre, il n'a cité aucun des commentateurs qui l'avaient précédé, ne faisant confiance qu'aux inclinations de son cœur et aux tentations diaboliques. Si, par ce livre, il n'avait pas trompé un grand nombre de gens simples et s'il n'avait pas détourné de la voie de la vérité nombre de personnes peu instruites, je ne me serais pas soucié de réfuter ce livre».⁷

← persane par Djavād Falātūrī: *Tārikh-e Īrān dar ḡorūn-e nokhostīn-e eslāmī*, Téhéran, 1349/1970, p. 427 où dans la traduction de la phrase de Spuler disant qu' «al-Djubbā'i a écrit un commentaire persan du Coran» le mot «persan» est omis.

3- *Tārikh-e adabiyāt dar Īrān*, vol. 1, 3ème éd., Téhéran, 1338/1959, p. 609.

4- Cf. W. Spitta, *Zur Geschichte Abu'l Hasan al-Ash'arī's*, Leipzig, 1876.

5- *Tabyīn kadhib al-muftarī...*, 1347 h./ 1928, p. 136. Cf. également Spitta, *op.cit.*, pp. 87-8 et 127-8. Ce Balkhī est sans aucun doute Abū l-Ḳāsim al-Ka'bī al-Balkhī, mort en 317 h./929, grande personnalité mu'tazilite, auteur d'un livre en douze volumes intitulé *Kitāb al-tafsīr al-kabīr li l-Ḳor'ān*.

6- Spitta, citant al-Maḡrīzī, *op. cit.*, vol. 1, p. 136, écrit que le titre de ce *tafsīr* est *Mukhtazin*.

7- *Tabyīn...*, p. 138-9.

Abū l-Ḥasan al-Ash'arī était le fils adoptif et disciple d'al-Djubbā'ī, mais, par la suite, il a officiellement rompu avec ce dernier, s'opposant à ses idées théologiques. C'est dans ce but qu'il a écrit une réfutation à son livre. Dans la phrase citée plus haut, Ash'arī ne prétend pas que le commentaire d'al-Djubbā'ī était en persan. Il se contente de remarquer qu'al-Djubbā'ī ne parlait pas la langue dans laquelle le Coran avait été révélé et qu'il avait interprété celui-ci dans le parler de la population de Djubbā.

D'après Yāqūt, dans son dictionnaire géographique, Djubbā était une ville appartenant à la province du Khūzistān, située du côté de Baṣra et Ahvāz; aussi bien, dit-il, certaines personnes peu averties l'ont prise pour une banlieue de Baṣra.⁸ Yāqūt poursuit en disant que Djubbā, originellement, n'était pas un mot arabe, c'est pourquoi le relatif de cette ville est «*Djubbā'ī*», alors que l'adjectif relatif, selon la morphologie arabe, devrait être «*Djubbawī*». On trouve des renseignements plus précis sur Djubbā dans l'oeuvre d'al-Muḥaddasī. Selon les écrits de ce géographe, le Khūzistān était divisé en sept régions ou *kūra-s*, chacune d'elles comportant une ou plusieurs grandes villes ou *kaṣaba*. Les villes secondaires dépendant d'une *kaṣaba* s'appelaient des *madīna-s*. Les *madīna-s*, à leur tour, comprenaient des ensembles de villages dits *rustāk*.⁹ L'une des sept régions du Khūzistān s'appelait Dawraḳ, dont la ville principale portait le même nom¹⁰. Selon Muḥaddasī, Djubbā était une grande ville dépendant de Dawraḳ et dont dépendaient à leur tour des villages fertiles, des cours d'eau et des palmeraies.¹¹ Néanmoins, cela ne l'empêche pas de considérer Dawraḳ, ailleurs dans son livre, comme une petite ville appartenant à Ahvāz et comprenant à son tour d'autres villes telles que Djubbā, Mīrāqīyān etc.¹² Ibn Ḥawḳal parle de Djubbā comme d'une petite ville (*madīna*) dont

8- Dans son *Ansāb*, Sam'ānī croit que Djubbā est un village dépendant de Baṣra.

9- Au sujet de ces termes, cf. Muḥaddasī, *Aḥsan al-takāsīm*, p. 47.

10- Au sujet des sept *kūra-s* du Khūzistān, cf. Muḥaddasī, p. 404. Iṣṭakhrī et Ibn Ḥawḳal considèrent Dawraḳ comme le centre d'une région appelée Surraḳ.

11- Muḥaddasī, pp. 52, 412.

12- *Ibid.*, p. 51-2.

les édifices sont reliés par des dattiers et des cannes à sucre et comprenant de grands villages¹³. Le *Hudūd al-‘Ālam* décrit aussi *Djubbā* comme «un bourg le long du fleuve *Shūshtar* (= *Kārūn*), frais et très prospère»¹⁴. *Djubbā* était situé au sud d’*Ahvāz*, au bord du fleuve *Kārūn*, à la suite d’un bourg du nom de *Sūk-al-arba‘ā* («Marché du mercredi»), situé à deux étapes de *Hiṣn Mahdī*, à l’estuaire du *Kārūn*.¹⁵ Les géographes n’ont rien dit concernant l’identité de la langue de *Djubbā*, mais d’après les écrits d’*Iṣṭakhārī* et de *Muḳaddasī*, la langue de la population du *Khūzistān*, au quatrième siècle de l’hégire, était le persan.¹⁶ D’après les textes de *Muḳaddasī* et d’autres documents encore, il ressort que le persan en usage au *Khūzistān* comportait des différences dialectales avec le persan en usage au *Khorāsān*.¹⁷ Il est certain qu’au troisième siècle de l’hégire, la situation linguistique de cette région était déjà la même. Par conséquent, si ce que dit *Ibn ‘Asākir* est exact, il faut en trouver une justification. Nous y reviendrons en fin d’article.

Parmi les anciens auteurs, plusieurs citent le nom de ce commentaire, et *Abū ‘Alī al-Fārsī* (de *Fasā*, dans le *Fārs*, mais né à *Ray*, il faisait partie de l’entourage du *Būyide ‘Azud al-Dawla*) a écrit une glose à ce commentaire, intitulé *Kitāb al-tatabbu‘ li-kalām Abī ‘Alī al-Djubbā’i fī al-tafsīr*, lequel, d’après *Yāqūt*,

13- *Ṣūrat al-Arḏ*, Leiden, p. 257.

14- *Hudūd al-‘Ālam*, éd. *Manūtc̄hehr Sotūde*, Téhéran, 1340/1961, p. 138.

15- Cf. G. Le Strange, *The Lands of the Eastern Caliphate*, 3ème éd., London, Frank Cass & Co. Ltd., 1966 (1ère éd. 1905), p. 243. Trad. persane de

M. ‘*Erfān*, Téhéran, 1337/1958, p. 261; les cartes d’*Ibn Hawḳal*; la trad. persane et le texte arabe d’*Iṣṭakhārī*, le Caire, 1961. *Nūroddīn ‘Emām Shūshtarī*, dans *Tārīkh-e djoghrafiyā’i-ye Khūzestān*, [Téhéran], 1331/1952, pp. 247-8, pense que *Djubbā* est la même ville que *Ḳubbān* que *Yāqūt* a enregistrée sous la forme de

Djubbān, sans toutefois la mettre en relation avec *Djubbā*. *Djubbān* ou *Ḳubbān* (qui, de l’avis d’*‘Emām Shūshtarī* est la forme arabisée de *Gubbān*) était le nom d’un canton à l’est d’*Ābādān* et au sud de *Dawraḳ*, le long de la côte, fertile jusque vers l’année 1178 h./1764 date à laquelle sur ordre de *Karīm Khān Zand* le barrage de *Shatt Ḳubbān* a été détruit.

16- Cf. ‘*Alī Ashraf Ṣādeḳī*, *Takvīn-e zabān-e fārsī*, [Téhéran, 1357/1978], p. 112.

17- *Ibid.*

comprenait autour de mille pages.¹⁸ Voici ce que nous disent certains de ces auteurs: Ibn al-Nadīm dans son *Fihrist*, traitant des «livres qui ont été écrits pour commenter le Coran» parle du commentaire en question comme du «livre d'Abī 'Alī Muḥammad ibn 'Abd al-Wahhāb al-Djubbā'ī». ¹⁹ Sam'ānī dans son *Ansāb*, à l'article «Djubbā'ī» mentionne le commentaire d'Abū 'Alī en ces termes: «Il a écrit un *tafsīr*» (*wa lahū Kitāb al-tafsīr*). 'Abd al-Djalīl al-Ḳazwīnī al-Rāzī dans son *Kitāb al-Naḳẓ*, cite le nom d'Abū 'Alī al-Djubbā'ī parmi les exégètes musulmans, au même rang que «Bul 'Abbās Sammān, Imām Tha'labī-yi Sunnī et Abū Muslim Baḥr-i Iṣfahānī». ²⁰ Abū l-Futūḥ al-Rāzī dans son commentaire, le cite à côté d' al-Ṭabarī et al-Rummānī²¹.

Subkī, dans *Ṭabaḳāt al-shāfi'īya*, dans la biographie qu'il consacre à Abū Yūsuf 'Abd al-Salām ibn Muḥammad ibn Yūsuf ibn Bundār al-Ḳazwīnī, un exégète mu'tazilite (393-488 h./1002-1095) dit, en le citant, que celui-ci possédait le commentaire d'al-Ṭabarī, ainsi que les *tafsīr*-s d'Abū l-Ḳāsim [al-Ka'bī] al-Balkhī, d'Abū 'Alī al-Djubbā'ī, d'Abū Muslim [Muḥammad ibn] Baḥr [al-Iṣfahānī].²²

Suyūṭī dans *Ṭabaḳāt al-mufasssīrīn*, dit à propos d'Abū 'Alī, que ce dernier a écrit un commentaire que son fils Abū Hāshim et Abū l-Ḥasan al-Ash'arī ont étudié avec lui.²³

Shams al-Dīn Muḥammad al-Dāvūdī (mort en 945 h./1538) dans son *Ṭabaḳāt al-mufasssīrīn*²⁴, mentionne le commentaire

18- Yākūt al-Ḥamawī, *Irshād al-arīb*, éd. Margoliouth, t. 2, p. 13.

19- *Al-Fihrist*, éd. Reżā Taḏjaddod, Téhéran, 1350/1971, p. 37. Ibn al-Nadīm, à la p.39, cite aussi «un livre d' Abī 'Alī al-Djubbā'ī» à propos des livres concernant les homonymies du Coran.

20- *Kitāb al-Naḳẓ*, 2ème éd., éd. par Mīr Djalāloddīn Moḥaddeth, Téhéran, 1358/1979, p. 180.

21- *Tafsīr-i Abū l-Futūḥ*, t.2, Téhéran, 1323 h./1905, p. 321. Abū l-Futūḥ cite encore Djubbā'ī à d'autres endroits que nous signalerons plus loin.

22- *Ṭabaḳāt al-shāfi'īya*, éd. Maḥmūd Muḥammad al-Ṭannāhī et 'Abd al-Fattāḥ Muḥammad al-Hulū, t.5, le Caire, 1386 h./1967, p. 121. La référence à Subkī se trouve déjà dans *Yād-dāsh-t-hā-ye Ḳazwīnī*, t.6, Téhéran, 1341/1962, p. 238.

23- *Ṭabaḳāt al-mufasssīrīn*, éd. Leiden, 1839, p. 33.

24- *Ṭabaḳāt al-mufasssīrīn*, t.2, le Caire, 1392 h./1972, p. 189.

d'al-Djubbā'ī sans plus d'explication.

Aucun des auteurs que l'on vient de citer ne précise si le commentaire d'al-Djubbā'ī était écrit en persan. Bien plus, il y a des indications qui rendent peu probable le fait que ce *tafsīr* ait été écrit en persan. Le premier fait à l'appui de cette thèse est que certains auteurs islamiques affirment explicitement que dans les premiers siècles de l'Islam le Coran n'a pas été traduit ni commenté en persan. Abū Ḥatim al-Rāzī, un missionnaire ismaélien (mort en 322 h./ 933) dit que «beaucoup ont essayé de traduire et de commenter le Coran [en d'autres langues], mais cette tâche leur était difficile, voire impossible. Tout ce qu'ils ont pu faire, c'est d'en traduire de petites parties, comme *Bismillāh al-Raḥmān al-Raḥīm* ou la sourate *Ḥamd*, mais même la traduction de ces fragments leur était difficile»²⁵. L'introduction à la traduction persane du *tafsīr* d'al-Ṭabarī²⁶ fait apparaître que les ulémas, jusqu'à l'époque de Maṣṣūr ibn Nūḥ Sāmānī (350-365 h./961-975) hésitèrent à commenter le Coran en persan. Ce n'est qu'après que Maṣṣūr ibn Nūḥ ait obtenu une *fatwā* des ulémas de Transoxiane, autorisant ceux qui ne connaissaient pas l'arabe, de lire et d'écrire le Coran en persan, que le *tafsīr* de Ṭabarī a été traduit en cette langue. Par conséquent, le fait que le Coran était lu en persan au cours de la prière, à Būkhārā, au premier siècle de l'hégire, comme le mentionne l'*Histoire de Bukhārā*²⁷, la traduction de la sourate *Fātiḥa* faite en persan par Salmān, l'autorisation donnée par Abū Ḥanīfa de traduire la formule du *takbīr* en persan²⁸, autant d'efforts pour traduire de très brefs fragments du Coran, tout cela confirme ce qu'a écrit Abū Ḥatim, et ne contredit pas ce qu'affirme l'introduction à la traduction du *tafsīr* de Ṭabarī²⁹, car la *fatwā* des ulémas du *Khorāsān* concernait

25- *Kitāb al-Zīna*, t.1, le Caire, 1957, p. 62.

26- *Tardjome-ye tafsīr-e Ṭabarī*, éd. Ḥabīb Yaḡhmā'ī, t.1, Téhéran, 1339/1960, p. 5.

27- Ed. par Modarres Rażavī, [Téhéran, 1317/1938], p. 57.

28- Cf. *Takvīn-e zabān-e fārsī*, pp. 63-64.

29- Contrairement à ce que Gholām Ḥoseyn Ṣadiqī suppose dans *Madjalle-ye dāneshkade-ye adabiyāt* [Tehrān], XIII/4, 1345/1966, pp. 84-5, sans prêter attention au fait que dans les débuts de l'Islam le Coran n'était traduit que très partiellement. Pour justifier une soi-disant rédaction en persan du *tafsīr* →

la lecture et la mise par écrit de traductions et de commentaires de l'ensemble du Coran en persan, et non pas la traduction de fragments, comme *Bismillāh*... ou la sourate *Fātiḥa* etc. L'affirmation de Shahfūr Isfarāyīnī dans son *Tād̲j al-tarādjim* au sujet de Salmān qui aurait demandé à Muḥammad la permission de traduire le Coran en persan: «On dit qu'il a mis le Coran par écrit, avec une traduction interlinéaire en persan»³⁰, concerne très probablement de courts fragments du genre de la sourate *Ḥamd*, et non pas la totalité du Coran.

Une autre indication que le commentaire d'al-Djubbā'ī n'a pas été écrit en persan est le fait qu'il aurait été très difficile, sinon impossible, d'écrire pour la première fois un grand commentaire du Coran en persan, sans qu'il n'y ait eu à cela de précédent. Nous savons que la traduction du *tafsīr* d'al-Ṭabarī a été assurée par un groupe d'ulémas de Transoxiane: ce travail dépassait les capacités d'une seule personne. Il est clair que si la traduction d'un commentaire arabe en persan dépassait les forces d'une seule personne, la rédaction d'un grand commentaire en persan, sans l'aide d'aucun précédent qui aurait ouvert la voie en fournissant les termes et les expressions, aurait été une œuvre quasi-impossible.

Une troisième observation mettant en doute le fait que ce *tafsīr* aurait été écrit en persan est la suivante: le nom de ce commentaire, chez la plupart des auteurs postérieurs est cité parmi les *tafsīr*-s arabes. La totalité des titres de livres cités par Ibn al-Nadīm semblent être en arabe, celui-ci ne mentionnant apparemment aucun livre persan, si ce n'est les livres écrits par les Iraniens avant l'Islam ou les traductions arabes de ces livres. Dans le *Tafsīr-i Abū l-Futūḥ* également il n'est, croyons-nous, pas question de commentaires en langue persane; les exégètes qui y sont cités ont tous écrit leurs *tafsīr*-s en arabe.

d'al-Djubbā'ī, celui-ci écrit: «Le fait que les mu'tazilites (dont Abū 'Alī al-Djubbā'ī et son fils Abū Hāshim), tenant le Coran pour créé, considéraient comme licite sa traduction et son exégèse en persan, rend vraisemblable qu'il ait été traduit et commenté [en langue non arabe] dès avant la *fatwā* des ulémas de la religion.»

30- Cf. Yaḥyā Mahdavi, dans *Madjalle-ye dāneshkade-ye adabiyāt* [Tehrān], XIII/4, p. 185, n. 2.

En quatrième lieu, il paraît très peu probable qu'Abū 'Alī al-Fārsī, l'auteur d'une glose sur le *tafsīr* d'al-Djubbā'ī ait écrit un vaste commentaire de près de mille pages sur un livre en persan que la plupart des ulémas musulmans étaient incapables de lire. Ecrire un tel commentaire n'était raisonnablement possible que pour un livre écrit dans la première langue des musulmans qui jouit d'une autorité particulière parmi les ulémas et les musulmans en général.

En cinquième lieu, il n'est pas sûr, quoiqu'il ait été fils adoptif et disciple d'al-Djubbā'ī et qu'il ait habité à Baṣra dont beaucoup d'habitants étaient Iraniens, qu'Abū l-Ḥasan al-Ash'arī connaissait suffisamment le persan pour comprendre tous les détails du livre d'al-Djubbā'ī et pour le réfuter. De plus, si al-Djubbā'ī avait écrit son *tafsīr* en persan et, ce faisant, avait égaré des croyants parlant cette langue, pourquoi Ash'arī aurait-il écrit une réfutation de ce livre en arabe, réfutant des arguments dont les arabophones n'avaient aucune connaissance? Or, il est certain que le livre d'al-Ash'arī n'était pas en persan et qu'aucun des auteurs postérieurs n'ont fait la moindre allusion au fait que son livre aurait été rédigé en persan.

Si les raisons que nous venons d'invoquer pour mettre en doute l'identité persane de la langue du commentaire d'al-Djubbā'ī s'avèrent suffisantes, il faut encore trouver une justification aux affirmations d'al-Ash'arī disant que le commentaire d'al-Djubbā'ī aurait été composé dans le parler de Djubbā. Peut-être peut-on imaginer qu'il y avait des tribus arabes dans la région de Djubbā dont la langue différait de celle des Qurayshites, langue du Coran, et qu'al-Djubbā'ī a interprété certains versets du Coran d'après ce dialecte. Si cela est exact, il faut rejeter la thèse d'un *tafsīr* d'al-Djubbā'ī en persan, et la traduction du *tafsīr* d'al-Ṭabarī reste toujours la plus ancienne traduction, et le plus ancien commentaire du Coran en persan.

Le *tafsīr* d'al-Djubbā'ī a existé au moins jusqu'au sixième siècle de l'hégire: Abū l-Futūḥ l'a eu en mains. Suyūṭī n'a pas vu ce livre: comme il le dit lui-même, il n'avait vu qu'une partie du *tafsīr* d'Abū Hāshim, le fils d'Abū 'Alī. Au temps de Kātib Čelebī (Ḥādjī Kḫalifa), l'ouvrage semble avoir disparu, car il n'en

souffle mot ³¹.

Post scriptum- Monsieur 'Abbās Zaryāb-e Kho'ī après avoir lu le manuscrit de cet article, nous a mis sur la piste des deux sources suivantes qui font allusion à Abū 'Alī et son *tafsīr*. Qāzī 'Abd al-Djabbār al-Mu'tazilī al-Hamadānī (mort en 415 h./ 1023) dans son *al-Mughnī*, vol. 16 (sur le caractère miraculeux du Coran), édité en Egypte en 1380 h./1960, pp. 397-401, cite des passages du *tafsīr* d'Abū 'Alī réfutant ceux qui prétendent qu'il y a des répétitions et des longueurs dans le Coran. Ces citations ne laissent plus aucun doute sur le caractère arabe de la langue du commentaire en question. Ibn Ḥazm al-Andalūsī (mort en 456 h./1063) dans son *al-Fiṣal fī l-milal wa l-ahwā' wa l-niḥal*, vol.3, édité en Egypte en 1321 h./1903, p. 3, concernant la vision de Dieu, cite un texte d'Abū 'Alī au sujet du verset: «Ce Jour-là, il y aura des visages brillants qui tourneront leurs regards vers leur Seigneur» (Cor. LXXV, 22-23) selon lequel «vers» (), ici n'est pas une préposition mais un nom: ce serait le singulier de *ālā'* signifiant «les bienfaits», et la suite du verset serait comme suit: «Les bienfaits du Créateur attendent». Ibn Ḥazm ne dit pas qu'il cite ce passage du *tafsīr* d'al-Djubbā'ī, mais il est hautement probable que sa source soit bien celle-là, et non quelque autre ouvrage de notre auteur. Une interprétation des versets coraniques de ce genre semble être ce type de *ta'wīl* auquel faisait allusion Ibn 'Asākir.

31- Djavād Salmāsi-zāde a récemment rassemblé certaines citations d'al-Djubbā'ī figurant dans le *Tafsīr-i Abū l-Futūḥ*, qu'il a publiées dans *Madjalle-ye dāneshkade-ye adabiyāt va 'olūm-e ensānī*, Dāneshgāh-e tarbiyat-e mo'allem, n°6, dey 1358/1979-80, pp. 86-91. Dans cet article il est référé à cinq citations d'al-Djubbā'ī dans le *Tafsīr-i Abū l-Futūḥ*. Or, ce *tafsīr* en contient davantage. Plus haut, dans le présent article, nous en avons cité une autre. Rosalind Ward Gwynne a également consacré sa thèse de doctorat à l'université de Washington à ce *tafsīr*, sous le titre de *The Tafsir of Abu 'Ali al-Jubbāi, first steps toward a reconstruction, with texts, translation, biographical introduction and analytical essay*, 1982. Cf. *Research on Islam, A Catalogue of Doctoral Dissertations*, 1934-1984, London: UMI, Novembre 1984, p.16.